



## ***Communiqué interne #1 du Conseil d'administration de FRP - Processus de réorganisation***

### **Résolutions de la 9<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration du Partenariat Faire Reculer le Paludisme (FRP) 17-18 mai 2006, World Economic Forum – Genève, Suisse**

**Objectif de la réunion :** parvenir à un accord sur les fonctions clé du Partenariat FRP, décider des principes de base d'une restructuration du Partenariat, et passer en revue les résultats du rapport du cabinet de conseil en stratégie Boston Consulting Group (BCG) sur le fonctionnement du Partenariat.

Il s'agit de la première réunion du Conseil d'administration de FRP depuis la réunion de Yaoundé, en novembre 2005 - réunion au cours de laquelle le Conseil d'administration avait réclamé une redéfinition du mode de fonctionnement du Partenariat : une redéfinition qui mettrait en lumière les avancées du Partenariat, ses dysfonctionnements, et sa valeur ajoutée, et ce, dans le but d'améliorer sa performance et de mieux profiter du paysage actuel de lutte contre le paludisme - une lutte qui s'avère aujourd'hui beaucoup plus engagée et qui dispose de plus de ressources que lors de la création du Partenariat. Vous trouverez ci-contre une liste des ententes conclues et des décisions prises afin de relever les nombreux défis auxquels est confrontée la communauté du paludisme, et plus particulièrement le défi majeur consistant à intensifier les interventions de contrôle du paludisme pour parvenir à un impact significatif.

**Définitions :** le terme "**Partenariat**" désigne les pays endémiques, les organisations partenaires qui travaillent de concert [et déjà soutenues par plusieurs structures existantes], le Conseil d'administration FRP, le Secrétariat FRP, les réseaux régionaux FRP, les commissions et groupes de travail FRP, les sous-comités FRP, et autres combinaisons qui en découlent.

"**Fonctions clé**" désignent les activités :

- Qui ne font partie du mandat d'aucune organisation ;
- Pour lesquelles les compétences et capacités d'exécution existent chez plusieurs partenaires ;
- Qui sont mieux structurées et plus efficaces lorsqu'elles sont exécutées par un collectif ;
- Qui induisent un conflit d'intérêt lorsqu'elles sont exécutées par une organisation partenaire ;
- Dont l'exécution par un collectif renforce la crédibilité ;
- Qui requièrent une approche unique et standardisée ; et/ou
- Qui nécessitent l'identification des manques et opportunités à l'intérieur d'un système.

**Fonctions clé :** le Conseil a discuté et déterminé un ensemble de fonctions clé du Partenariat, dont la plupart sont déjà remplies par le Partenariat, et cohérentes avec l'objectif global d'intensifier les interventions de contrôle du paludisme de manière plus efficace et selon le calendrier défini.

Buts fixés :

- Déterminer et hiérarchiser les besoins de la communauté mondiale du paludisme
- Plaider en faveur de nouvelles sources de financement de la lutte contre le paludisme
- Fixer les objectifs du programme mondial de lutte contre le paludisme
- Définir un ensemble d'indicateurs clairs et partagés par tous
- Fixer les priorités de la recherche sur les opérations et la mise en œuvre d'interventions
- Communiquer les objectifs à la communauté du paludisme

Stratégies d'intervention :

- Partager les expériences acquises
- Définir une approche pour la sélection de stratégies appropriées
- Communiquer les stratégies aux parties prenantes

Conception du programme :

- Plaider en faveur de l'adoption de politiques et de processus au sein des pays
- Rassembler les demandes de produits de base pour établir des prévisions au niveau mondial

Planification des étapes d'implantation :

- Apporter un soutien dans la conception et la planification des programmes nationaux
- Obtenir et fournir des informations relatives au coût et à la disponibilité

#### Surveillance & Évaluation :

- Concevoir un cadre pour la collecte des données qui permette la surveillance et l'évaluation
- Compiler et synthétiser les données
- Identifier et diffuser les expériences acquises
- Communiquer les résultats relatifs à la surveillance et l'évaluation

#### Coordination :

- Organiser les efforts des acteurs autour des besoins et des manques, i.e. :
  - Canaliser les efforts des Partenaires sur les besoins réels des pays
  - Identifier systématiquement les manques et mobiliser les Partenaires pour y remédier
- Harmoniser la stratégie et coordonner l'action, i.e. :
  - Faciliter une organisation harmonieuse de l'ensemble des activités nécessaires à l'intensification des interventions de contrôle du paludisme qui conduiront à un impact significatif
  - Harmoniser le financement des donateurs les plus importants
  - Assurer une coordination continue entre les stratégies mondiale et nationales
- Générer la capacité à rendre des comptes et contribuer à rendre les environnements politiques favorables :
  - Assurer une autorité qui soit à la hauteur du rôle de surveillance du Partenariat
  - Appuyer le leadership du Partenariat FRP afin d'aider les programmes nationaux de lutte contre le paludisme à s'émanciper.

Le Partenariat exécute ces fonctions de trois manières :

1. Grâce à un personnel dévoué
2. Par l'entremise d'une collaboration active entre les Partenaires (incluant, mais pas exclusivement, les Partenaires qui participent aux groupes de travail, aux réseaux sous-régionaux (SRN), aux commissions et aux sous-comités)
3. En déléguant à un ou plusieurs Partenaires qui disposent de compétences égales en la matière, auquel cas l'activité sera menée sous la bannière du Partenariat.

Ceci ne signifie en aucun cas que le Partenariat (Conseil, réseaux régionaux, commissions, groupes de travail, sous-comités, organisations partenaires, ou Secrétariat) détienne l'exclusivité sur le mandat d'exécuter ces fonctions. Par ailleurs, le Partenariat se trouve, dans plusieurs cas, dans la position de jouer le rôle de soutien, de facilitateur ou même d'assistant, plutôt que celui de leader.

L'œuvre du Groupe de référence sur la surveillance et l'évaluation (MERG), du réseau régional de l'Afrique de l'Est (EARN), et de la 2<sup>e</sup> génération de planification en Zambie, sont quelques uns des exemples d'une exécution efficace de certaines de ces fonctions.

**Principes opérationnels** : les principes suivants sont nécessaires à l'accomplissement efficace des fonctions clé et, doivent, en l'occurrence, être renforcés au sein du Partenariat :

- Des mécanismes de communications solides et consistants
- Des forums créés sur mesure pour les Partenaires hôtes
- Des plates-formes qui permettent un leadership crédible à tous les niveaux géographiques (national, régional & mondial) :
  - Autorité à parler au nom du Partenariat
  - Confiance que les intérêts de tous les Partenaires seront représentés de manière juste et équitable
- Des mécanismes décisionnels efficaces, une révision des documents, le développement d'un consensus
- Des systèmes performants pour la collecte et la dissémination d'information de la part du Partenariat et au sein même de celui-ci (dans toutes les entités et à tous les niveaux géographiques)
- Des mécanismes pour rendre des comptes

#### **Prochaines étapes :**

- Le Secrétariat va finaliser, distribuer et publier un compte-rendu de la réunion du Conseil des 18 et 19 mai 2006.
- Le Sous-comité sur l'Action Immédiate deviendra un Comité exécutif présidé par le Professeur Lambo.

- Pour permettre ce changement, les statuts du Partenariat FRP seront amendés et approuvés par votes via courrier électronique.
- Le Comité exécutif poursuivra ses travaux d'évaluation et de réorganisation du Partenariat, en mettant l'accent sur :
  - L'identification des "quick wins" — actions concrètes et à échéance proche permettant d'intensifier les interventions de contrôle du paludisme conduisant à un impact significatif — tel que, l'apport d'une assistance aux pays qui se préparent au Round 6 du Fonds mondial et l'augmentation de l'aide aux réseaux régionaux
  - Faire l'analyse des obstacles à l'intensification des interventions de contrôle conduisant à un impact significatif, et définir les rôles institutionnels des organisations partenaires
  - Examiner les apports des efforts d'harmonisation et les intégrer au Plan d'action du Partenariat
  - Identifier des moyens d'optimiser les relations entre le Partenariat et l'OMS, compte tenu de la situation actuelle de contrôle du paludisme qui s'est considérablement améliorée en termes de visibilité et de financement depuis la création du Partenariat
  - Déterminer le plan de travail et le budget du Secrétariat FRP
- Les Fondations, la Banque mondiale, l'OMS, l'UNICEF, et les États-Unis se réuniront pour se pencher sur les accords d'hébergement du Secrétariat.
- Le Conseil d'administration se réunira de nouveau à New-York les 26 et 27 juillet 2006